

INFORMATION AUX PARENTS ET ELEVES

Suite à l'annonce de M. le Président de la République de la fermeture de tous les établissements scolaires à compter de ce lundi 16/03 et jusqu'à nouvel ordre, nous vous présentons les décisions prises, ce jour, à la Cité Scolaire "Jean Prévost"

Fonctionnement de la Cité Scolaire

- L'accès à la Cité Scolaire est interdit pour les élèves sauf réunions maintenues (conseils de classe, réunions spécifiques, ...)
- La Cité Scolaire reste néanmoins ouverte administrativement (9h00-12h00 et 13h30-16h30) pour assurer un lien de communication avec l'extérieur en répondant uniquement par téléphone (04.76.95.14.41.) et email (ce.0380097z@ac-grenoble.fr)
 - o En dehors de ces horaires et seulement en cas d'urgence, possibilité d'utiliser le numéro d'astreinte : 06.08.33.53.00.
- Les conseils de classe sont maintenus (mêmes jours et mêmes horaires)
 - o Présence à minima d'un membre de l'Equipe de Direction, du PP (Professeur Principal de la classe (ou un de ses collègues), parents d'élèves et possibilité de la présence des délégués élèves (avec l'accord de leurs parents).

Fonctionnement du lien pédagogique :

Les enseignants sont pleinement investis dans cette mission dont nous savons qu'elle ne remplacera pas la présence pédagogique et éducative du professeur ainsi que le cadre de travail d'un établissement scolaire, mais nous allons faire au mieux et je tiens à saluer l'investissement du corps enseignant.

- Utilisation de l'application PRONOTE qui permettra de transmettre des informations, conseils, devoirs aux élèves de la Cité Scolaire :
 - o Une réunion avec tous les PP est programmée le lundi 16/03 matin, suite à cette dernière nous vous adressons de nouvelles informations.
 - o Une réflexion est initiée quant à la transmission de documents de travail préparés par les enseignants pour les élèves qui n'auraient pas accès à internet
- Accès à "ma classe à la maison" (voir document joint)
- Les rendez-vous prévus avec Mme DE SAINT JEAN, Psychologue de l'EN, sont annulés. Les demandes peuvent lui être adressées par mail à l'adresse : marion.de-saint-jean@ac-grenoble.fr . Les réponses se feront par mail ou lors de RDV téléphoniques. Le CIO Grenoble Olympique reste ouvert au public (04.76.25.22.80.).
- Pendant cette période de fermeture, les stages en entreprises sont annulés
- A ce jour, la semaine culturelle n'est pas déprogrammée (semaine du lundi 06 avril ou vendredi 10 avril).

Prochain courrier lundi 16 mars dans l'après-midi - Merci de votre lecture, bien cordialement

JC BECK – Proviseur



Continuité pédagogique : « ma classe à la maison »

À compter du 16 mars prochain, les élèves ne seront plus accueillis dans les établissements scolaires.

L'ensemble de l'académie de Grenoble se mobilise collectivement pour veiller à ce que les élèves puissent poursuivre leurs apprentissages à distance.

La garantie du maintien d'un lien étroit entre les élèves et leur famille avec les équipes enseignantes est la priorité.



Les élèves auront accès aux ressources pédagogiques mises à disposition sur la plateforme dédiée du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED), **Ma classe à la maison**.

L'inscription est libre et individuelle.

Vous pouvez vous y connecter en cliquant sur les liens suivants :



ecole.cned.fr

ecole.cned.fr

ecole.cned.fr

Pour vous aider à vous connecter, vous trouverez toutes les informations nécessaires en suivant ce lien:

<https://dane.web.ac-grenoble.fr/article/ma-classe-la-maison>

Chaque élève pourra ainsi disposer d'un compte et accéder à l'ensemble des contenus sous la responsabilité pédagogique de ses enseignants.



En outre, en fonction des besoins des élèves et des choix des professeurs, les écoles et établissements concernés pourront bénéficier du dispositif des classes virtuelles du CNED, qui permet aux professeurs de faciliter l'organisation de l'enseignement à distance.



Indépendamment de la mise à disposition de cette plateforme ou de manière complémentaire, les équipes pédagogiques prendront les initiatives et les mesures nécessaires pour préserver **un lien pédagogique à distance**, et pour continuer à dispenser un enseignement, en exploitant notamment les possibilités d'échanges par la messagerie électronique et /ou les espaces numériques de travail.

Ainsi, de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, un lien rassurant et personnalisé avec chaque élève sera maintenu.

Vidéo de présentation : <https://youtu.be/QaeLMKh2fBQ>